

Réponse de la section AMU du SNESUP-FSU à la lettre de Mme VIDAL, Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche (et de l'innovation, mais revenir au XIX^e siècle n'a rien de bien innovant)

Cher-e Collègue,

Notre ministre de tutelle nous a écrit une lettre, qu'elle nous a adressée juste avant la forte mobilisation du 5 décembre contre le projet gouvernemental de réforme du système des retraites. Son objectif était de nous démobiliser : elle a essuyé un échec cinglant. Il reste cependant que cette lettre n'a rien d'une lettre d'information : c'est une lettre de propagande, qu'à l'instar de ses collègues placés à la tête des autres ministères, elle s'est permis de faire diffuser au sein de la communauté universitaire à travers les canaux officiels, abusant ainsi de sa position.

C'est aussi un tissu de mensonge et une insulte à notre intelligence. Reprenons quelques-uns (quelques-uns seulement) des points qu'elle y aborde :

1) *Le nouveau système de retraite (...) sera un système par points, et nous inscrirons dans la loi la garantie que la valeur du point ne pourra pas baisser ; ainsi nous garantirons le niveau des pensions et le pouvoir d'achat des retraités.*

- La variabilité du point et l'invariabilité de la part du PIB consacrée aux retraites constituent la pierre angulaire de la réforme : le nombre de retraités grandissant, le point baissera mécaniquement et cette « garantie » n'est qu'une promesse vide. De plus, le pouvoir d'achat des retraités, compte tenu de l'augmentation régulière du coût de la vie, ne pourrait être maintenu que si le point augmentait dans la même proportion. Deux garanties de Mme Vidal : deux mensonges d'État.

2) *Nous mettrons en place un minimum de pension à 1000 euros par mois pour ceux qui ont une carrière complète.*

- Beau minimum que voilà ! Après avoir formé dans l'enseignement supérieur la[i1] jeunesse, après avoir fait progresser la science, et alors même que nous continuons, en retraite, de produire du savoir, nous aurons le privilège de survivre avec moins que le SMIC... mais au fait, qu'est-ce qu'une « carrière complète », s'agissant d'un métier qui exige de longues études et une longue attente (34 ans *en moyenne*) avant le premier poste de titulaire ? Beaucoup vivront leur retraite sous le seuil de pauvreté... à comparer avec le principe du salaire continué, calculé sur

les six derniers mois d'une carrière fondée sur une rémunération progressive !

3) *Ils cotiseront dorénavant sur toutes leurs rémunérations, y compris sur leurs primes ; cela veut dire plus de droits qu'aujourd'hui.*

- Le calcul a été fait : pour avoir une retraite égale à celle qu'ils auraient avec le système actuel, il faudrait que les universitaires touchent en moyenne 1600 € de prime mensuelle pendant trente ans. Tous présidents d'université ?

4) *Nous étendrons à la fonction publique la reconnaissance de métiers pénibles.*

- Voilà enfin un vrai progrès... à condition de reconnaître la pénibilité d'un emploi placé sous la tutelle d'une Mme Vidal.

5) *Cet engagement (...) s'inscrira dans le contexte particulier du projet en cours d'élaboration de loi de programmation pluriannuelle de la recherche.*

- Il faudra donc souscrire à la LPPR pour prétendre à une retraite décente ? Le droit à la retraite n'est donc plus un droit de la personne ? La LPPR s'érigeant avec enthousiasme en loi « inégalitaire » et « darwinienne »... c'est prometteur !

Plus généralement, le préambule : « Le Gouvernement a pour objectif de créer un système universel de retraite qui couvrira tous les Français selon une règle simple et juste : un euro cotisé dans le système apportera les mêmes droits ».

- Ce projet remplace une logique de **salaire continué**, fondé sur un taux de remplacement des meilleurs salaires, reconnaissant la qualification, par une logique de **l'épargne**, proportionnelle à l'ensemble des rémunérations perçues au cours de la carrière. Cette logique exclut toute référence à la qualification acquise : bien plus encore qu'aujourd'hui, l'inégalité des retraites reflèterait l'inégalité des traitements et des carrières. C'est un système qui frapperait très durement tous ceux qui entrent tard dans l'emploi et tous ceux qui subissent des interruptions de carrière, qui renforcerait tragiquement les disparités de rémunérations entre les hommes et les femmes : un système fondamentalement inégalitaire et sexiste.